

Les enfants de
NOVEMBRE 1984

**Catalogage avant publication de Bibliothèque et Archives
nationales du Québec et Bibliothèque et Archives Canada**

Titre: Les enfants de novembre 1984 / Stéphan Parent

Nom: Parent, Stéphan, 1970- , auteur

Identifiants: Canadiana 2023012402X | ISBN 9782898042324

Vedettes-matière: RVM: Enlèvement de mineurs – Québec (Province) –
Montréal | RVM: Crimes non résolus – Québec (Province) – Montréal

Classification: LCC HV6604.C3 P37 2023 | CDD 364.15/40971428–dc23

© 2023 Les éditions JCL

Photo de la couverture: NewAfrica / Depositphotos

Les éditions JCL bénéficient du soutien financier de la SODEC
et du Programme de crédit d'impôt du gouvernement du Québec.

Financé par le gouvernement du Canada



Édition

LES ÉDITIONS JCL

editionsjcl.com

Distribution au Canada et aux États-Unis

MESSAGERIES ADP

messengeries-adp.com

Distribution en France et autres pays européens

DNM

librairieduquebec.fr

Distribution en Suisse

SERVIDIS

servidis.ch

Imprimé au Canada

Dépôt légal: 2023

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Bibliothèque et Archives Canada

Bibliothèque nationale de France

STÉPHAN PARENT

Les enfants de NOVEMBRE 1984

Préface de Claude Poirier

Propos recueillis par Caroline Simard

LES ÉDITIONS JCL 

Du même auteur
aux Éditions JCL

Sur les traces de Cédrika Provencher, 2019

Sommaire

Préface	7
Prologue	13
1. Ma rencontre avec l'inexplicable	17
2. Mon enquête de 1984-1985	27
3. Trois autres disparitions tragiques	39
4. Un regain d'intérêt pour les disparitions	51
5. Ma rencontre avec le seul et unique témoin de l'enlèvement de Maurice Viens	57
6. Un premier suspect pour Maurice	65
7. Un deuxième suspect pour Maurice	73
8. Des suspects pour Denis Roux-Bergevin ?	83
9. Un autre suspect pour Denis Roux-Bergevin	91
10. Des aveux pour l'enlèvement et les meurtres de Sébastien Métivier et de Wilton Lubin	97
11. Un autre suspect pour Sébastien Métivier et Wilton Lubin	105
12. 1981-1994: Un nombre élevé de disparitions non résolues	111
13. La thèse du tueur en série	127
14. Quelques incohérences policières	133

15. Et les familles dans tout ça ?	165
16. Le danger des causes qui traînent en longueur	171
17. Des deuils mouvementés	179
18. Les répercussions du documentaire	187
19. Une troisième chance de découvrir la vérité	199
20. Une découverte inattendue	205
21. Le suspect Claude Quévillon	213
22. L'interrogatoire de Claude Quévillon	223
23. La valeur des aveux de Quévillon	231
24. La fin de l'interrogatoire... et de l'enquête ?	237
25. Un bilan après quatre décennies	249
26. Quelques mots en terminant	263
Remerciements	277

Préface

Lorsque les Éditions JCL m'ont invité à écrire la préface de ce livre, c'est sans hésitation que j'ai accepté de le faire, considérant l'importance de l'épisode de novembre 1984 dans l'imaginaire collectif québécois. J'ai d'ailleurs été profondément touché par cette affaire, qui a occupé une place prépondérante dans ma carrière, y ayant été personnellement impliqué. En rétrospective, je dirais même que, de mes quelque soixante-trois années de métier comme chroniqueur judiciaire et négociateur lors de prises d'otages, le cas de la disparition quasi simultanée de quatre enfants à Montréal est celui qui m'a le plus marqué. Qu'un enlèvement ait lieu, c'est déjà extrêmement grave et malheureux. Deux, c'est doublement consternant. Mais *quatre*, c'est à peine concevable, pour les parents des disparus au premier chef, mais aussi pour l'ensemble de la société. J'ai pour ma part eu des contacts privilégiés à l'époque avec ces pères et mères qui vivaient une perte incommensurable, alors que je couvrais de façon exhaustive les événements tragiques de cette période sombre.

Plusieurs rumeurs ont circulé et circulent toujours sur cette affaire. Mais au-delà des informations parfois

confuses ou contradictoires qui ont été colportées au sujet de l'enquête – dirigée à ce moment par Jacques Duchesneau, qui deviendra plus tard chef du Service de police de la Communauté urbaine de Montréal –, un énorme travail de recherche a été effectué par le scénariste et documentariste Stéphan Parent pour rassembler les éléments clés concernant les disparitions de cet automne fatidique. Si le Québec tout entier parlait alors de ces drames, l'histoire a perdu de son actualité et demeure méconnue des nouvelles générations. Ainsi, l'importance d'un ouvrage comme celui-ci ne saurait être surestimée, non seulement pour honorer le devoir de mémoire devant ce qu'il y a lieu de considérer comme un échec collectif – ces crimes innommables n'ayant pas été attribués de façon claire –, mais aussi pour remettre de l'avant les circonstances de l'enquête, dans l'espoir de lui donner un nouvel et ultime souffle, quatre décennies après les faits.

Fin connaisseur des événements de novembre 1984, Stéphan a ses hypothèses sur ce qui s'est produit exactement, et sur qui devrait en être tenu responsable. Je lui donne bien sûr raison de défendre ces théories, qui passent en effet le test de l'examen minutieux, et qui cumulent d'autant plus de crédibilité du fait qu'il ait recueilli au fil des ans plusieurs témoignages exclusifs et d'une importance cruciale. Néanmoins, son intention n'est pas de se prononcer catégoriquement sur la culpabilité de tel ou tel suspect; l'objectif est plutôt de synthétiser l'information

amassée au cours de ses recherches afin de la partager avec son lectorat, et de maintenir bien vivant l'espoir qu'on fasse un jour la lumière sur les disparitions de Maurice Viens, Sébastien Métivier, Wilton Lubin et Denis Roux-Bergevin.

J'entretiens pour ma part des impressions mitigées sur ces cas qui ont marqué l'histoire. Un jour, j'ai reçu un appel d'un certain Claude Quévillon, dont je n'avais jamais entendu parler. Ce type à la voix nerveuse avait demandé à me voir, affirmant être en mesure de me fournir des renseignements de la plus haute importance. J'ai accepté de le rencontrer une première fois, et, même si ce qu'il me rapportait semblait parfois confus, j'ai compris qu'il détenait effectivement des éléments clés. Je me suis entretenu avec lui de nouveau, en compagnie de mon collègue Georges-André Parent, alors chef de pupitre pour l'hebdomadaire *Allô Police*, et qui croyait, comme moi, à la véracité des propos de cet informateur. Ces dires ont été confirmés par la suite par les enquêteurs : dans la mire des policiers se trouvait un dénommé Duchesneau – sans lien filial aucun avec Jacques Duchesneau –, qui était depuis peu incarcéré à l'institut de psychiatrie à haute sécurité Philippe-Pinel. Je ne prétends pas que ce détenu était coupable hors de tout doute des enlèvements, mais il était certainement considéré comme une personne d'intérêt. Hélas, lorsque la police a enfin obtenu un mandat pour l'interroger, l'homme avait mis fin à ses jours. Ainsi, je me suis toujours demandé si cet

individu, vraisemblablement troublé, avait emporté dans son suicide des secrets qui, s'ils avaient été dévoilés à temps, auraient permis aux familles prises dans un deuil éternel de pouvoir un jour tourner la page. Sans affirmer que ce Duchesneau soit nécessairement à l'origine des outrages commis sur les jeunes victimes, il me semble tragique qu'on n'ait jamais eu l'occasion de le disculper – ou de lui soustraire une quelconque confession.

Au-delà des théories des uns et des autres, Stéphan aborde avec doigté la façon dont l'enquête a été menée à l'époque. Les forces de l'ordre n'avaient alors pas à leur disposition les ressources matérielles, financières et scientifiques dont elles bénéficient maintenant. On pense notamment à la révolution déclenchée par l'analyse d'ADN dans les affaires criminelles. Certes, si un tel drame devait se produire aujourd'hui, quelque quarante ans après les événements de 1984, les opérations déployées seraient d'un tout autre ordre. Mais dans le cas qui nous intéresse ici, on ne peut travailler qu'avec les indices du passé, ce qui limite le champ d'action de ceux qui poursuivent leur quête pour élucider le mystère.

Peut-être que, à la lecture de cet ouvrage, ou grâce à l'attention médiatique provoquée par sa sortie, de nouvelles voix s'élèveront. Peut-être que certains témoins ou confidents, qui préféraient ne pas être impliqués à l'époque, qui ne voulaient pas témoigner ou qui ne faisaient pas confiance à la police,

trouveront enfin le courage de se manifester. Peut-être que de rappeler cette perte énorme subie par toute une nation – perte de quatre précieux enfants et perte de notre innocence collective – sera la source d’une réflexion profonde, et un baume pour ces parents orphelins qui doivent vivre tous les jours avec une douleur inimaginable. Ce sont là les souhaits de Stéphan Parent en publiant ce livre. Souhaits que je partage de tout cœur.

CLAUDE POIRIER

Prologue

En 1982, j'avais douze ans. Pendant que mes amis jouaient au hockey ou au baseball, moi je m'intéressais à plusieurs sujets : enquêtes, mystères, archéologie, maisons hantées, etc. J'étais un grand admirateur de la revue *Inexpliqué*, très populaire à l'époque. J'y trouvais de quoi satisfaire mon appétit pour les énigmes et les enquêtes.

Une autre de mes passions était les extraterrestres. Les ovnis me fascinaient et, dans les années 1980, ils étaient à la mode. Plusieurs émissions de télévision leur étaient consacrées. J'écoutais avec plaisir *Ésotérisme expérimental*, qui me faisait découvrir d'innombrables phénomènes inexplicables.

Ma chambre est rapidement devenue mon bureau d'enquête. Les murs étaient couverts d'affiches d'observations d'ovnis. Je collectionnais les rapports d'incidents ainsi que les témoignages et les vidéos VHS. Je récoltais le maximum d'informations sur ce sujet.

L'un de mes voisins nourrissait la même passion que moi pour les extraterrestres. Quand celui-ci m'a expliqué qu'il faisait des enquêtes sur les ovnis, ça m'a intrigué. J'ai voulu en savoir plus. Il n'a pas

hésité à me transmettre ses connaissances. Il m'a aussi inculqué les bases du travail d'enquêteur. C'était enthousiasmant, toutefois, je voulais aller plus loin. C'est pourquoi je lui ai demandé s'il avait besoin d'un assistant. Je lui ai parlé de mon intérêt à collaborer avec lui et il a accepté mon aide.

Avoir la possibilité de me retrouver au cœur d'investigations sur des phénomènes inexplicables m'excitait grandement. Avec ce voisin, j'ai appris à remplir des rapports d'enquête sur des apparitions d'extraterrestres ou d'objets volants non identifiés, à recueillir des informations auprès des témoins et à construire des portraits-robots des êtres étranges observés.

Mais le plus exaltant dans tout ça, c'est que j'ai eu la chance de passer de la théorie à la pratique en participant activement à quelques enquêtes. Je croyais avoir trouvé ma vocation.

Un jour, dans le journal, j'ai vu une publicité sur une formation à distance pour devenir détective privé. L'occasion était trop belle pour ne pas la saisir. J'ai donc commandé la trousse – qui coûtait deux cents dollars, si ma mémoire est bonne. Elle contenait des manuels expliquant les bases de la filature, les techniques pour prélever les empreintes digitales, la manière de mener des investigations, et plus encore. Il y avait même un badge semblable à celui des détectives de la police. Je peux affirmer avec fierté que j'ai amplement mérité

le certificat inclus dans cette trousse. Il a trouvé une place de choix dans ma chambre-bureau d'enquête, et je ne m'en suis jamais départi.

En novembre 1984, j'avais quatorze ans. Le drame auquel j'ai été alors confronté ne ressemblait en rien aux mystères et aux phénomènes inexplicables qui me passionnaient. Il était beaucoup plus réel. Je me suis lancé dans une enquête qui m'a suivi pendant plusieurs décennies.

Ma rencontre avec l'inexplicable

Le 1^{er} novembre 1984, j'ai passé l'après-midi au cinéma. Le soir tombe tôt à cette époque de l'année ; il commençait à faire noir quand je suis revenu.

En descendant de l'autobus au coin de l'avenue De Lorimier et de la rue de Rouen, je m'attendais à marcher tranquillement jusque chez moi. Pourtant, je me suis retrouvé au centre d'une scène inhabituelle : les environs étaient bondés d'auto-patrouilles et de nombreux policiers s'activaient dans les parages. Un sentiment de danger ou, en tout cas, de grande inquiétude, planait sur les lieux. Même si j'ignorais la raison de la présence des policiers, c'était évident qu'un événement grave était survenu.

Curieux, je me suis approché de l'un des agents pour savoir ce qui se passait. Il m'a appris qu'un enfant avait disparu.

Cette réponse n'a pas suscité en moi la même inquiétude que celle que j'observais chez les adultes tout autour. Il faut dire que j'étais loin de connaître tous les détails de cette affaire. Mon premier

réflexe a été de penser que cet enfant devait s'être perdu ou bien qu'il jouait à se cacher. J'étais convaincu qu'il serait rapidement retrouvé. Sans en faire plus de cas, je suis rentré chez moi, où j'ai passé le reste de la soirée avec mes parents. Des heures durant, nous avons vu des policiers se promener dans le quartier alors qu'ils poursuivaient leurs recherches.

Ce soir-là, en écoutant les médias d'information, j'ai compris que l'ampleur du drame était bien pire que ce que j'avais d'abord cru. En plus d'apprendre les premiers faits connus de l'événement – comme le nom et la description du garçon, ainsi que les craintes de sa famille et des enquêteurs –, j'ai constaté la détresse de ses parents qui sollicitaient la collaboration du public dans une entrevue au bulletin de nouvelles de TVA.

«C'est un petit gars bien gentil, a affirmé le père du disparu. On ne veut pas le perdre. On veut qu'il revienne, et vite, parce qu'on est inquiets.»

«Si Maurice m'entend, a déclaré la mère de l'enfant, je voudrais qu'il fasse attention à lui, qu'il soit prudent s'il doit traverser une rue, [qu'il demande] de l'aide le plus tôt possible à une police ou à une madame qu'il va voir... ou à un monsieur qui va vouloir l'aider parce que tout le monde le cherche.»

Assis sur le divan, devant le bulletin de nouvelles du soir, je découvrais à quel point mes suppositions

étaient loin de la sombre réalité. L'enquêteur en moi avait très mal jugé l'importance de l'information que le policier m'avait donnée.

Quelques heures plus tôt, Maurice Viens et Manuel Gagnon jouaient ensemble près du domicile du premier – au 2142, rue Dorion –, comme cela leur arrivait souvent. L'un d'eux a proposé d'aller acheter des friandises. Le projet a été accepté, et les deux garçons de quatre ans se sont dirigés allégrement vers l'intersection des rues de Bordeaux et de Rouen. À cet endroit se trouvait un dépanneur très apprécié des enfants qui pouvaient s'y procurer des friandises, des revues, des autocollants, etc. Moi-même, j'achetais des bandes dessinées de *Goldorak* dans ce commerce.

Ce jeudi de novembre, c'est un autre type de butin que les deux garçons venaient chercher : un sac de bonbons de différentes saveurs, communément appelés des « bonbons mélangés ».

Il s'agissait du premier arrêt de l'expédition des amis. Ensuite, Manuel a proposé qu'ils aillent manger leurs friandises au parc des Royaux, que les habitants du quartier surnommaient « le parc De Lorimier » parce qu'il longeait l'avenue du même nom. Celui-ci n'est pas très loin du dépanneur, toutefois, pour s'y rendre, les deux enfants devaient traverser une artère importante qui accueillait les véhicules descendant du pont Jacques-Cartier. Ils ont franchi avec succès cet obstacle, autant à l'aller qu'au retour. C'est en

revenant vers leur point de départ, aux alentours de treize heures quinze, que l'insouciance de Maurice et de Manuel a pris fin.

Une voiture s'est arrêtée près d'eux dans la ruelle située au sud de la rue de Rouen, entre l'avenue De Lorimier et la rue de Bordeaux. Selon la version officielle diffusée par les médias, le conducteur aurait proposé des bonbons aux garçons. Instinctivement, la réaction de Manuel a été de s'éloigner rapidement. Mais celle de Maurice demeure un mystère. A-t-il engagé la conversation avec l'inconnu? A-t-il tenté vainement de fuir? Malheureusement, quelle qu'ait été sa réaction, elle ne lui a pas permis de rejoindre son domicile en sécurité.

Tout ce que nous savons, c'est que lorsque Manuel s'est immobilisé un peu plus loin, il croyait découvrir son ami derrière lui. Mais il était seul. Maurice n'était plus dans la ruelle. Le véhicule non plus.

Envahi par la peur, Manuel est aussitôt reparti à la course pour aller prévenir les parents de Maurice de la disparition de leur fils. Ces derniers ont contacté sur-le-champ le Service de police de la Communauté urbaine de Montréal.

Les informations fournies par le petit témoin ont laissé peu de doutes aux enquêteurs quant à la nature criminelle de l'événement. Rapidement, un important déploiement policier s'est mis en place dans le quartier afin de retrouver Maurice.

Ma naïve supposition que tout finirait bien ne s'est pas avérée. Maurice restait introuvable. Pourtant, les nouvelles télévisées et radiophoniques parlaient de cette disparition chaque jour et les enquêteurs, aidés de bénévoles, cherchaient activement le garçon dans le voisinage.

Cette étrange disparition a profondément modifié l'ambiance régnant dans le voisinage. Tous les adultes se souciaient davantage de la sécurité des enfants. Cela est dû, en partie, au fait que cet événement inquiétant n'était pas isolé. Deux autres garçons, âgés de huit et douze ans, qui habitaient dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve, non loin de là, étaient aussi disparus dans la journée du 1^{er} novembre 1984.

* * *

Deux jours plus tard, le 3 novembre, un premier indice dans l'enlèvement de Maurice Viens est découvert à Saint-Roch-de-Richelieu en Montérégie. Originaire de Montréal-Nord mais possédant un chalet dans le coin, un cycliste se promenait sur la côte Saint-Jean lorsqu'il a repéré un manteau en bordure de la route. Plus tard, la police a établi que le vêtement appartenait à Maurice Viens.

La distance entre l'endroit où le manteau a été retrouvé et où l'enfant a été vu pour la dernière fois, presque soixante-dix kilomètres, étonne les enquêteurs. Il faut environ trois quarts d'heure pour

parcourir ce trajet en voiture. Voilà qui renforçait la conviction que le véhicule aperçu par Manuel était lié à la disparition.

L'autre élément important lié au manteau était l'endroit où il avait été découvert. Il fallait quitter l'autoroute 30 et circuler dans des rangs de campagne pour accéder à la côte Saint-Jean. Ce n'était pas la route la plus passante du coin. Il était donc peu probable que le ravisseur l'ait empruntée par hasard.

Il était vraisemblable de supposer que la personne qui avait déposé le manteau, ou qui l'avait jeté par la fenêtre de son véhicule, était familière de ce secteur. On pouvait également présumer que sa destination se trouvait à proximité.

Les enquêteurs de Montréal ont suivi cette piste. Ils ont dépêché de nombreux agents dans le secteur pour organiser une battue. Tous espéraient que cela les mènerait au petit Maurice Viens ou, à tout le moins, qu'ils dénicherait d'autres objets appartenant à l'enfant.

Je me souviens que les bulletins de nouvelles télévisés montraient une file impressionnante d'une trentaine de véhicules du Service de police de la Communauté urbaine de Montréal, même si les recherches s'effectuaient sur le territoire de la Sûreté du Québec. Les journalistes avaient rapporté que, parmi les policiers, il y avait une vingtaine de membres des escouades tactiques et techniques. Ceux-ci s'étaient déployés

près de la côte Saint-Jean pour organiser la battue. Les journalistes avaient même raconté qu'un bénévole avait mis à la disposition des policiers de Montréal son hélicoptère personnel pour les recherches. Les gens des médias se demandaient pourquoi ce n'était pas l'appareil de la Sûreté du Québec qui s'était déplacé sur les lieux.

Plus de trois mille bénévoles ont prêté main-forte aux enquêteurs. Des plongeurs ont même inspecté le Richelieu au cas où le corps de Maurice s'y serait trouvé.

À Saint-Roch-de-Richelieu, des terres agricoles et un boisé bordent la côte Saint-Jean. Lors de la battue, policiers et volontaires ont ratissé tous ces endroits. Ils ont visité l'intérieur des granges et des maisons abandonnées. Ils ont exploré tous les recoins où Maurice aurait pu avoir été laissé, du lieu de la découverte du manteau jusqu'à la ville voisine, soit Saint-Antoine-sur-Richelieu.

* * *

Le 6 novembre 1984, Maurice Viens a été retrouvé mort à une dizaine de kilomètres de l'endroit où son manteau avait été découvert. Je me souviens encore du choc que j'ai ressenti en l'apprenant. J'étais assis devant le téléviseur. Les images diffusées au bulletin de nouvelles se sont gravées dans ma mémoire. Elles me faisaient penser à un film d'horreur. Le tableau, capté par les caméramans, montrait une petite

maison blanche en rénovation entourée d'arbres sombres. C'était lugubre. Seule la résidence, éclairée par les projecteurs des médias, se détachait des ténèbres. Le contraste entre les murs pâles et la pénombre donnait des airs d'irréalité à la scène, et pourtant, je savais que ce que je voyais existait bel et bien. Les images étaient plus brutales que les mots des journalistes.

D'autres informations amplifiaient le côté sinistre de la découverte du corps du petit Maurice. Une route non bitumée menait à ce lieu isolé. Bordée d'un boisé, la maison était inhabitée. Sur le terrain, la pancarte d'une agence immobilière annonçait qu'elle était à vendre.

Devant la maison, un fourgon de la morgue ne laissait aucune place à l'imagination. J'ai vu la scène où les employés y ont déposé le corps d'un enfant enfoui dans un sac mortuaire.

Ébranlé, j'étais sous le choc de la nouvelle. Tout le quartier était frappé d'horreur. Un jeune garçon du coin avait été enlevé, violenté et assassiné. Cette réalité s'avérait terrible; c'était arrivé pour vrai, ce n'était pas un film ni un téléroman. De plus, d'après les médias, les policiers n'avaient aucun suspect. Le coupable courait toujours. Une question hantait tout un chacun : « Et s'il recommençait ? »

Des signes de traumatisme étaient visibles dans la population. Les enfants ne profitaient plus de

la même liberté qu'avant. Un de leurs parents les accompagnait maintenant sur le chemin de l'école. Les légendes du bonhomme Sept-Heures et du croque-mitaine gagnaient en popularité. Les adultes encourageaient leurs proches à adopter des comportements plus sécuritaires. Mon père insistait pour que je rentre plus tôt à la maison. C'était difficile à accepter pour l'adolescent de quatorze ans que j'étais alors.

Tout le monde espérait que le coupable serait rapidement arrêté. En attendant, une rumeur suscitait de vives inquiétudes dans les parages. Celle-ci prétendait que le meurtrier habitait dans le quartier. Un climat de suspicion se répandait dans la communauté. Brusquement, les relations entre voisins devenaient tendues. Une arrière-pensée minait le sentiment d'appartenance au quartier et le bon voisinage. Tous se posaient la même question : « Est-ce que le coupable se trouve parmi nous ? »

Pendant ce temps, les policiers cherchaient toujours l'agresseur. Une trentaine d'entre eux étaient retournés à la petite maison blanche pour la fouiller et explorer les alentours. Ils avaient rencontré les propriétaires de la maison et les voisins. Les policiers ne ménageaient pas leurs efforts pour trouver des indices.

Selon les médias, l'enquête avançait à pas de tortue.

